

INSERTECH

TECHNOS ET ENGAGÉS

4820, rue Molson, Montréal (QC) H1Y 3J8 | 514-596-2842 | insertech.ca

FEUILLE DE ROUTE MONTRÉLAISE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

MÉMOIRE D'INSERTECH

21 avril 2023



Insertech est une entreprise d'économie sociale.



1. PRÉSENTATION D'INSERTECH

Insertech est une entreprise d'insertion socioprofessionnelle, à but non lucratif qui, depuis 1998, aide de jeunes adultes à intégrer le marché du travail. Grâce au matériel informatique récupéré des entreprises, nous formons les jeunes à différents métiers et offrons à la communauté un accès abordable et écologique à la technologie.

Organisme de bienfaisance reconnu, Insertech permet à des jeunes âgés de 16 à 35 ans de développer leur intérêt et leurs compétences en technologie, tout en bénéficiant d'un accompagnement dans leur insertion sociale et professionnelle.

Depuis 25 ans, nous avons donné une deuxième vie à 200 000 appareils électroniques (ordinateurs, écrans, tablettes, téléphones) en les reconditionnant et en les réparant. Ce qui ne peut être réemployé est recyclé écologiquement.

LES RETOMBÉES SOCIALES

Insertech utilise son expertise en réparation et en réemploi comme levier de changement social.

En raison de leur intensité en besoin de main-d'œuvre, les activités de réemploi et de réparation créent un contexte tout à fait favorable aux activités d'insertion socioprofessionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi. Depuis ses débuts en 1998, c'est plus de 1500 jeunes adultes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement et d'une expérience de travail valorisante dans le cadre des activités de réemploi de l'entreprise.

Outre la création d'emplois et les possibilités d'insertion socioprofessionnelle, le réemploi donne accès à des biens d'usage courant à des personnes moins fortunées.

Chez Insertech, les ordinateurs reconditionnés sont offerts à des prix en moyenne 50% moins chers d'un appareil équivalent neuf, ce qui permet de démocratiser l'accès à la technologie.

Autre retombée sociale importante : l'éducation et la sensibilisation. En redonnant une valeur aux articles usagés, le réemploi sensibilise les consommateurs à la qualité et à la durabilité des objets, ainsi qu'à la surconsommation vers laquelle ils sont quotidiennement poussés. La réparation fournit également de très belles opportunités de sensibilisation, notamment au concept d'obsolescence. Insertech a ainsi organisé plus de 60 « Réparothons » depuis 2015, événements lors desquels les citoyens participent activement à la réparation de leurs appareils électroniques avec l'aide de bénévoles expérimentés, incluant des techniciens et des travailleurs en formation d'Insertech.

2. LA PROBLÉMATIQUE

L'industrie électronique est aujourd'hui l'une des plus grandes industries manufacturières au monde, et elle continue de croître de façon exponentielle.

Chaque année, ce sont des millions de tonnes de déchets électroniques qui sont produites à travers le monde. La plus grande part de ces déchets sont des ordinateurs et des cellulaires utilisés et jetés par des citoyens des pays développés, dont le Canada. Plus la technologie avance, plus l'industrie électronique fabrique de nouveaux appareils plus performants pour remplacer les anciens modèles. Les utilisateurs sont pris dans une spirale de surproduction et de surconsommation.

L'analyse du cycle de vie du matériel informatique

Dans le cycle de vie des ordinateurs neufs, **les étapes d'acquisition des ressources et de fabrication** (production) des ordinateurs engendrent **80% des impacts environnementaux** négatifs. Dépendamment de l'endroit dans le monde où sont achetés et utilisés les ordinateurs, les étapes de distribution et d'utilisation engendrent également des dommages environnementaux importants. À **l'étape de fin de vie**, si les appareils électroniques sont envoyés à l'enfouissement ou incinérés, les dommages environnementaux sont extrêmement graves. Ces impacts négatifs peuvent être retardés grâce à la **réparation et au réemploi**, dans un modèle d'économie circulaire, et dans le respect de la hiérarchie des 3RV.

Pour bien clarifier :

- La **réparation** est un moyen efficace de réduire à la source, car elle permet de prolonger la durée d'usage d'un appareil pour un même utilisateur, retardant ainsi le besoin pour un nouveau produit
- Le **réemploi** permet de donner une deuxième vie aux appareils électroniques. Il retarde l'achat de matériel neuf par les utilisateurs, et évite la pollution liée à la fabrication, la raréfaction des ressources, et la production de déchets électroniques.
- Le **recyclage** implique que les appareils soient détruits, et annule de ce fait toute possibilité de reconditionnement et de réemploi.

Insertech œuvre depuis 25 ans dans le reconditionnement et la réparation de matériel informatique, contribuant ainsi à déjouer l'obsolescence et à détourner de l'enfouissement d'importantes quantités de matières.

3. RÉFLEXION

À travers son évolution, Insertech a pu constater l'intérêt croissant de la population pour le prolongement de la durée de vie des appareils électroniques. Insertech est également bien positionnée pour témoigner du potentiel immense en termes de retombées sociales et environnementales pouvant être généré autour du réemploi et de la réparation.

Nous devons adopter des comportements qui permettent que la hiérarchie des 3RV soit respectée, et mettre en place des conditions structurantes favorisant à la réparation et le réemploi à l'échelle de la Ville de Montréal et de la province.

Pour favoriser la réparation, il faut que des conditions soient rencontrées impliquant aussi bien les fabricants, que les autorités réglementaires, les fournisseurs de services et les utilisateurs.

Quant à l'industrie du réemploi, elle est actuellement court-circuitée par celle du recyclage, minant ainsi la possibilité qu'un important bénéfice environnemental soit réalisé au Québec. En d'autres mots, des appareils électroniques qui auraient pu bénéficier d'une seconde vie ne sont pas reconditionnés, mais sont prématurément recyclés.

L'exercice de la feuille de route montréalaise en économie circulaire nous semble ainsi une bonne occasion de repenser nos modes de production et de consommation pour y intégrer des stratégies permettant de diminuer leur empreinte environnementale tout en répondant aux objectifs de développement socioéconomique.

4. NOS RECOMMANDATIONS

Pour que se développe globalement une économie circulaire et solidaire à Montréal et au Québec, et plus spécifiquement pour que se développe une filière numérique verte et durable, voici nos recommandations pour la feuille de route de la Ville de Montréal :

APPROVISIONNEMENT (MARCHÉS PUBLICS)

- Privilégier dans les critères d'appel d'offres de la Ville, l'achat d'équipements électroniques durables, réparables et recyclables, ainsi que l'achat local auprès d'entreprises engagées dans la durabilité et la responsabilité sociale.
- S'approvisionner auprès d'entreprises en économie circulaire.

- S'approvisionner auprès d'entreprises d'économie sociale : poursuivre l'excellente collaboration avec le CÉSIM via l'initiative *L'économie sociale j'achète !*

OUTILS ET INCITATIFS FINANCIERS

Un appui financier structurant pour prendre plusieurs formes :

- Subventionner et financer les activités et les projets d'Insertech visant à favoriser l'accès aux TIC pour répondre aux besoins criants de la population et des petites entreprises / organismes. Cela pourrait inclure des subventions pour développer de nouveaux programmes, acquérir du matériel informatique (ex : en 2020 en plein pandémie : [Le Journal de Rosemont - La Ville accorde 39 000\\$ à Insertech Angus pour venir en aide aux PME](#)), ou financer globalement la mission de l'organisme pour assurer sa pérennité (Insertech est un organisme de bienfaisance reconnu par l'ARC)
- Subventionner des activités de réparation gratuites pour les citoyens de type « [Réparathon](#) », « Repair Café » ou Fab Labs communautaires.
- Subventionner des ateliers de littéracie numérique.
- Subventionner des bibliothèques d'outils.
- Subventionner les réparations pour lever le frein du coût, à l'échelle de la Ville (ou influencer les autres paliers de gouvernements, voir le point ci-dessous sur le fonds réparation).
- Appuyer la création d'un centre d'achat consacré aux articles de seconde main et faisant la promotion de services pour prolonger la durée de vie des biens (réparation, réemploi, location). Exemple : centre commercial ReTuna en Suède. Un tel établissement devrait comprendre une section de réparation et de vente de d'appareils électroniques reconditionnés, dans laquelle Insertech pourrait jouer un rôle.
- Organiser des visites publiques gratuites des centres d'enfouissement / et à l'autre bout du spectre, d'ateliers de reconditionnement, afin de sensibiliser et éduquer les citoyens à l'importance de leur rôle dans la réduction à la source des déchets.

POUVOIR D'INFLUENCE

Faire les demandes suivantes auprès des instances concernées :

- Implanter au Québec un système qui oblige à faire le tri entre les biens réemployables, les matières recyclables, et les déchets ultimes destinés à l'enfouissement.
- Soutenir plus fortement le réemploi pour qu'il soit considéré avant le recyclage, dans le respect de la hiérarchie des 3RV. Exiger que les organisations qui opèrent les REP au Québec fassent en priorité et de façon systématique dans leur campagne de communications et leurs activités la promotion de la **réduction**, donc réparation et réemploi avant recyclage.

- Quantifier les déchets électroniques qui sont enfouis au Québec, afin que l'on puisse mieux identifier les sources des problèmes, appliquer des solutions, et faire le suivi.
- Dissuader les soi-disant recycleurs de produits électroniques non certifiés qui évoluent dans un système parallèle et qui enfouissent des déchets électroniques légalement et en toute impunité.
- Modifier la Loi sur la protection du consommateur pour y introduire des articles favorisant le prolongement de la vie des appareils.
- Implanter l'affichage de durée minimale d'utilisation et de réparabilité des biens de consommation.
- Obliger les fabricants à rendre disponibles les pièces de rechange, les manuels de réparation et les outils nécessaires à la réparation à un prix raisonnable.
- Favoriser l'écoconception des biens et la remplaçabilité des composants.
- Empêcher les fabricants de produire des biens irréparables, et d'employer des stratagèmes dissuadant la réparation. Par exemple taxer ces entreprises afin de constituer un fonds pour la réparation destiné à financer les entreprises en économie circulaire qui offre le service de réparation et des ateliers de formation au public.
- Accorder un bonus sur la facture des citoyens qui réparent leurs appareils plutôt que de les remplacer, grâce à un fonds de réparation – voir la loi française Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec). [Voir les derniers résultats dans cet article.](#)
- En lien avec le point précédent, mettre en place un réseau de réparateurs labellisés.
- Détaxer l'achat de matières et de biens usagés au Québec et au Canada. Arguments en faveur de cette mesure :
 - Développer l'écosystème de la réparation et du réemploi à travers le Québec.
 - Encourager la réutilisation, en détaxant on pourrait encourager davantage l'achat des articles d'occasion plutôt que de nouveaux produits.
 - Stimuler l'économie locale, les magasins d'occasion sont souvent des petites entreprises ancrées dans leur communauté, donc en encourageant la population à acheter chez eux, on stimulerait l'économie locale.
 - Aider la population à économiser de l'argent, surtout en ce contexte d'inflation. Les biens usagés sont souvent moins chers que les produits neufs, donc en détaxant ces achats, on pourrait aider la population à économiser, en particulier ceux qui ont un budget limité.
 - Réduire les impacts environnementaux négatifs : GES, utilisation de matières premières, épuisement de ressources non-renouvelables, déchets envoyés à l'enfouissement...
 - Réduire les coûts de production des entreprises, ce qui peut les rendre plus compétitives sur les marchés internationaux.
- Assouplir la règle du plus bas soumissionnaire afin de favoriser les entreprises en économie circulaire et les entreprises d'économie sociale.

SOUTIEN À L'ÉCOSYSTÈME

- Soutenir les services professionnels de réparation, qui s'appuient sur de la main-d'œuvre locale et des circuits courts.
- Soutenir le libre choix des services de réparation locaux pour les consommateurs.
- Travailler en étroite collaboration avec Insertech pour offrir des formations de littéracie numérique aux résident.e.s de Montréal qui sont défavorisés sur le plan numérique, tels que les personnes âgées, les personnes à faible revenu ou les nouveaux arrivants (grâce notamment à du financement, voir le 1^{er} point)
- Permettre à Insertech d'accéder à certaines ressources municipales pour faciliter son travail. Cela pourrait inclure l'accès à des locaux municipaux pour les ateliers de formation et de réparation. Exemple : accueillir des Réparothons dans des bibliothèques.

INFORMATION

- Éduquer les consommateurs sur l'obsolescence, le droit à la réparation et le réemploi, à l'aide d'une ou plusieurs campagnes de sensibilisation du grand public.
- Promouvoir les initiatives d'Insertech en sensibilisant la population à son travail et à ses objectifs. Cela pourrait se faire à travers des campagnes de sensibilisation, des événements de promotion ou des activités de marketing social pour informer les résidents de Montréal sur les services offerts par Insertech et comment ils peuvent en bénéficier.

EXEMPLARITÉ

- Mettre en place une formation en interne pour les employés municipaux sur les meilleures pratiques de sobriété numérique (voir [Ecoist Club](#)).
- Rendre publique la politique interne de gestion écoresponsable des TIC, qui devrait respecter la hiérarchie des 3RV (Réduction, Réutilisation, Recyclage et Valorisation) et comprendre les éléments suivants :
 - Une procédure pour évaluer ses besoins réels en TIC
 - La mutualisation des biens et des services en TIC au sein de la Ville de Montréal afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer l'efficacité, la qualité ou la durabilité des services, de favoriser l'innovation, de renforcer la compétitivité ou de répondre à des enjeux communs.
 - Une procédure pour s'assurer que tous les équipements électroniques réparables le soient.

- Une procédure pour s'assurer que tous les équipements électroniques en surplus soient envoyés au réemploi en priorité, tout en maximisant les impacts sociaux et environnementaux positifs.
- Des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés dans la gestion écoresponsable des TIC à la Ville de Montréal.

Nous espérons avoir pu contribuer à la réflexion pour faire de Montréal une ville encore plus circulaire. Nous souhaitons que la démarche portée par la Ville puisse mener à des changements en profondeur dans nos façons d'envisager la notion de durée d'usage de nos biens et de structurer les différentes stratégies permettant en amont d'éviter le gaspillage de nos ressources.

Signé à Montréal le 21 avril 2023, par Saad Sebti,
Coordonnateur marketing et développement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Saad Sebti', with a large, stylized flourish underneath.

Merci à Concertation Montréal pour son expertise et son soutien dans la recherche ayant permis l'écriture de ce mémoire